



Ariane Vennin

44 ans, 3 enfants
Anglais professionnel

Ariane Vennin

98 Bd des Batignolles
75017 Paris

06 08 77 45 82

Blog : www.arianevennin.fr

Mini bio

Spécialiste du droit de l'environnement, spécialiste des lois Grenelle de l'Environnement et chargé de cours de Master II sur le Grenelle, auteur d'ouvrages de référence sur l'air et les déchets, rédactrice ou conseil de plusieurs autres publications récentes consacrées à l'écologie (blog, articles, livres).

Spécialiste de la concertation et de la gouvernance, membre de nombreux organismes ministériels de gouvernance : membre Expert du Conseil National du Développement Durable dès 2002 puis du Comité Grenelle de l'Environnement depuis 2007 et du Conseil National du Développement Durable et du Grenelle de l'Environnement ; membre du Conseil National de l'Air Energie Climat depuis juin 2011, membre de la Table ronde nationale Efficacité énergétique depuis juin 2011 ; membre de la Commission d'Orientation de la Recherche et de l'Expertise de l'INERIS depuis 2009 ; ; participation active aux Débats Publics sur les grands enjeux écologiques : Nano, EPR, Eolien-en-mer, Photovoltaïque.

Avocate en droit de l'environnement, élue locale pendant 13 ans, écologiste historique depuis 1990, aujourd'hui lobbyiste et dirigeante d'associations environnementales agréées par les pouvoirs publics, (DG de Consodurable 2004/2006, déclarée campagne d'intérêt général en 2005 ; Porte-parole d'Ecologie sans Frontière depuis 2007, ONG à l'initiative de l'idée du Grenelle et association agréée de défense de l'environnement) et conseil en environnement associée-fondateur d'une SS2E (société de services en environnement et énergie), fondatrice du collectif « Touche pas à mon panneau solaire » (TPAMPS).

Extraits de Références publiées et publiques

Brice Lalonde : *"une excellente avocate de l'environnement"*

Franck Laval : *"une porte-parole simple, claire, et très efficace"*

Eric Diard : *"la spécialiste de l'écologie positive, de bonnes idées et de grandes compétences"*

Corinne Lepage : extrait de la préface de "La qualité de l'air" : *hommage "pour sa qualité qui permet à tout lecteur, qu'il soit juriste ou non, d'appréhender le sujet de la pollution de l'air à la fois sous une forme technique et sous une forme juridique. Le projet ne manquait pas d'ambition et consistait à donner simultanément une vision planétaire du sujet en le replaçant dans le contexte du changement climatique, une vision factuelle en donnant des exemples précis de régulation du trafic automobile dans tel ou tel pays et une vision purement juridique d'analyse des textes et de la jurisprudence."*